

Le cheminement et la persévérance scolaires au Québec
ACADEMIC TRAJECTORIES AND THE OBTAINING OF A
DIPLOMA IN QUEBEC
EL PROGRESO Y LA PERSEVERANCIA ESCOLARES EN QUEBEC

André Lespérance

Volume 27, Number 1, Spring 1998

L'école

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010242ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010242ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lespérance, A. (1998). Le cheminement et la persévérance scolaires au Québec. *Cahiers québécois de démographie*, 27(1), 43-74.
<https://doi.org/10.7202/010242ar>

Article abstract

Using simple demographic tools, such as total graduation rates, this article describes how young people in Quebec progress through the main stages of their academic trajectories. After presenting an overall picture for 1996-1997 and highlighting Quebec's educational profile in relation to the main OECD countries, the author takes a more detailed look at the situation in Quebec regarding the obtaining of a high school diploma, adult education, job skill training, and college and university education. He concludes by outlining disparities between the level of education attained by men and women.

Le cheminement et la persévérance scolaires au Québec

André LESPÉRANCE *

LA SCOLARISATION ET LA DIPLOMATION

Le résultat ultime du système d'éducation est l'état de la scolarisation atteinte à la fin des études. L'état actuel de la scolarisation est cependant un résultat historique de l'évolution du système scolaire québécois et ne traduit pas le résultat du processus de scolarisation qui se déroule maintenant. C'est en examinant l'accessibilité aux différentes composantes (secteurs et ordres d'enseignement) du système scolaire et la réussite à l'intérieur de chacune — autant sous l'angle de la persévérance que sous celui de la durée des études — que l'on pourra saisir ce que le système scolaire est en train de produire.

La persévérance et la durée des études sont deux facettes du même phénomène, soit celui de la scolarisation, plus souvent appelée «fréquentation scolaire». Il ne s'agit pas à proprement parler d'un résultat, mais d'un élément important pour décrire l'activité du système scolaire. C'est à partir de l'ensemble de la scolarisation que doivent être examinées la persévérance et la réussite scolaire, ainsi que l'obtention des diplômes aux divers ordres d'enseignement.

* Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives, 1035, rue de la Chevrotière, Québec, Qc G1R 5A5. ANDRE.LESPERANCE@MEQ.GOUV.QC.CA

LE SCHÉMA GÉNÉRAL DU CHEMINEMENT SCOLAIRE EN 1996-1997

L'espérance de scolarisation

Pour l'ensemble d'une génération qui entre à l'école primaire en 1996-1997, la scolarisation totale moyenne s'établit à 15,4 ans (tableau 1). L'espérance de scolarisation a augmenté de 0,9 année depuis 1987-1988, soit la première année pour laquelle les données complètes pour le calcul de l'indicateur sont disponibles. En 1995-1996, la durée de 15,5 ans observée au Québec est inférieure à l'espérance de scolarisation de 15,7 ans qu'on observe en France ¹ au même moment. Pour l'année 1995-1996, les données de l'OCDE ² montrent que le Québec se situe dans le peloton de tête des pays membres pour lesquels les résultats sont disponibles; la moyenne était de 15,2 ans pour ces pays (tableau 2).

Comme à peu près tout le monde accède à l'école et dépasse le primaire, il n'est pas étonnant de constater que le temps moyen passé au primaire est de 6,1 années, soit 0,1 année de plus que la durée théorique prévue. Il faut noter que la durée mesurée par l'espérance de scolarisation ne comprend pas seulement les années terminées et réussies. Les redoublements au primaire contribuent ainsi à hausser la durée moyenne des études de 0,3 année. Sur l'ensemble du primaire et du secondaire, y compris la scolarité au secteur des adultes, la durée totale est de 11,9 années, dont 0,8 année est attribuable aux redoublements au secteur des jeunes. Au collégial, la durée moyenne par rapport à l'ensemble de la génération est de 2 années et elle résulte du fait qu'environ les deux tiers des jeunes y entreprennent des études et y restent entre 2 et 3 ans. À l'université, la valeur de 1,5 année inclut la scolarisation dans les trois cycles et dans tous les programmes, y compris ceux qui ne conduisent pas à des grades universitaires et ceux d'études libres.

¹ Selon MEN, 1997.

² OCDE. *Regards sur l'éducation*, 1997. L'indicateur mesuré par l'OCDE est basé sur le nombre d'individus, non convertis en équivalences au temps plein (ETP); il inclut la préscolarisation à 5 ans et exclut la scolarisation après l'âge de 29 ans, ce qui donne, en 1995-1996, une valeur de 17,0 ans pour le Québec, et de 16,3 ans pour la France.

TABLEAU 1 — *Espérance de scolarisation pour un enfant qui entre à l'école primaire (en années)*

	1987-1988	1995-1996	1996-1997
Primaire (jeunes)	6,1	6,1	6,1
Secondaire (jeunes)	5,1	4,9	4,9
Primaire et secondaire (adultes)	0,3	0,9	0,9
<i>Total partiel</i>	<i>11,5</i>	<i>11,9</i>	<i>11,9</i>
Collégial	1,7	2,0	2,0
Université	1,3	1,6	1,5
<i>Total général</i>	<i>14,5</i>	<i>15,5</i>	<i>15,4</i>

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

L'ESPÉRANCE DE SCOLARISATION

C'est le nombre d'années qu'un enfant peut s'attendre à passer dans le système scolaire en vertu des taux de scolarisation observables à chacun des âges, si l'on prend pour hypothèse qu'il remplit, au cours de sa scolarisation, les conditions qui existent pendant l'année en cours. Le nombre d'années total est une moyenne dans laquelle on tient compte du degré actuel de scolarisation pour chaque âge et pour chaque ordre d'enseignement. Il ne s'agit pas d'une mesure de réussite scolaire et il n'y a pas de valeur optimale pour cet indicateur comme pour tout genre de taux de scolarisation ou de fréquentation.

L'espérance de scolarisation ne coïncide pas nécessairement avec le nombre d'années d'études terminées et réussies, puisque la scolarisation attribuable aux redoublements est incluse dans la durée moyenne. Dans cette mesure, on tient compte de l'accès aux études et de la durée effective de celles-ci, qui dépendent à leur tour des abandons et des retards. Ainsi, l'espérance de scolarisation de 4,9 ans, observée au secondaire au secteur des jeunes, comprend environ 0,4 année imputable aux redoublements, tandis que les abandons et les passages précoces vers le secteur des adultes contribuent à diminuer la durée moyenne de scolarisation au secteur des jeunes. Au collégial, la durée probable de la vie scolaire est de 2 ans, soit moins que la durée théorique de 2 à 3 ans, principalement parce que tout le monde ne poursuit pas des études jusque-là.

TABLEAU 2 — *Espérance de scolarisation pour les enfants de cinq ans au Québec et dans des pays^a de l'OCDE, en 1995- 1996 (en années)*

Belgique	17,6	Suède	15,8
Québec	17,0	Portugal	15,7
Pays-Bas	16,9	Suisse	15,4
Australie	16,3	Royaume-Uni	15,3
Danemark	16,3	Autriche	15,2
France	16,3	Irlande	15,2
Allemagne	16,2	Japon	14,8
Norvège	16,2	Hongrie	14,2
Espagne	16,1	Corée	14,1
Canada	16,0	République tchèque	14,1
Nouvelle-Zélande	16,0	Grèce	14,0
Finlande	15,9	Mexique	11,7
États-Unis	15,8	Turquie	9,3
<i>Moyenne des pays</i>		<i>15,2</i>	

Sources : OCDE, 1997; Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

a. L'Italie, l'Islande, le Luxembourg et la Pologne n'ont pas fourni l'information. Les calculs sont basés sur le nombre d'individus et incluent la préscolarisation; pour cette raison, les données diffèrent de celles du tableau 1, basées sur les équivalences au temps plein et sur la scolarité effectuée à partir du primaire. Voir aussi la note 2.

Tous les accroissements récents sont attribuables soit à l'enseignement aux adultes, soit à l'enseignement postsecondaire. La scolarité ajoutée entre 1987-1988 et 1996-1997, soit 0,9 année, provient pour 0,4 année du secteur des adultes³ au primaire et au secondaire, pour 0,3 année de l'enseignement collégial et pour 0,2 année de l'enseignement universitaire. Les augmentations observées au collégial et à l'université s'expliquent essentiellement par le fait que de plus en plus de jeunes accèdent à de telles études, et non pas parce qu'ils y séjourneraient plus longtemps ainsi qu'on le verra plus loin. Il faut retenir que l'espérance de scolarisation représente une moyenne pour l'ensemble d'une génération, que les individus qui la composent poursuivent des études ou non. Ainsi une augmentation de l'accès à l'université allonge la durée moyenne de scolarisation universitaire, sans pour autant que ceux et celles qui étudient à l'université y restent plus longtemps, tout

³ C'est le résultat d'une hausse de 0,6 année au secteur des adultes et d'une diminution de 0,2 année au secteur des jeunes.

comme la croissance de l'emploi peut contribuer à faire grimper le produit intérieur brut (PIB) par habitant, sans que la productivité des personnes déjà en emploi ne s'accroisse.

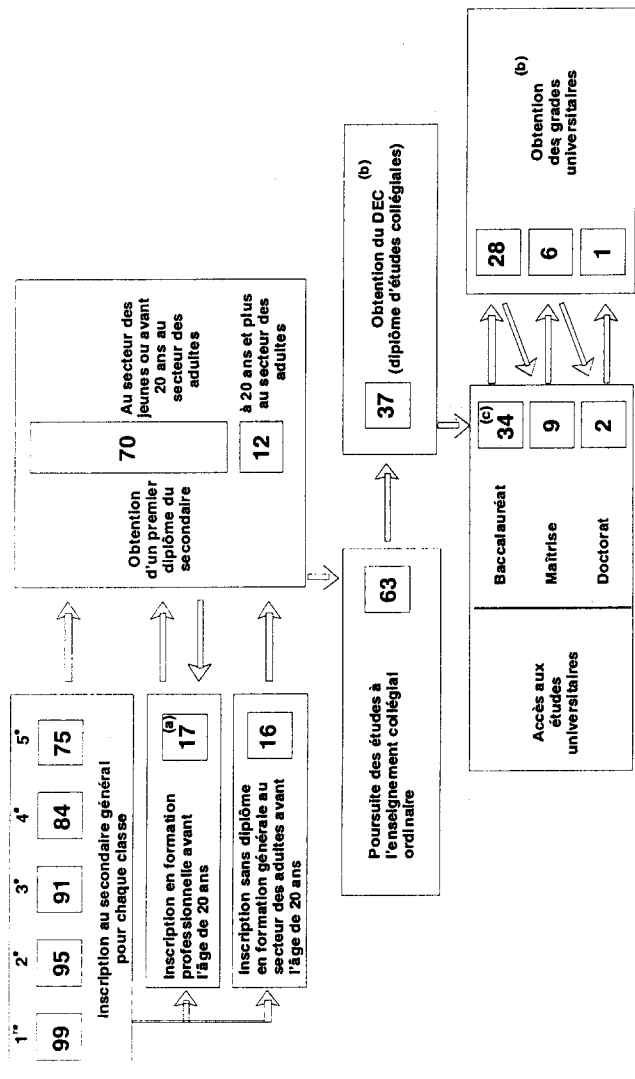
La description du cheminement : principales données

La durée globale moyenne des études dépend, entre autres choses, de la proportion de jeunes qui atteignent chacune des étapes de la scolarisation. Le schéma suivant illustre le cheminement dans le système scolaire québécois, tel qu'il est observé en 1996-1997. Il diffère de l'état de la scolarisation atteinte au recensement. Il s'agit plutôt de mesurer ce que le système est en train de produire, tandis que les recensements donnent le résultat cumulé déclaré par des Québécois et des Québécoises des activités passées dans un système d'éducation, au Québec ou ailleurs.

Le schéma actuel présente les proportions d'une cohorte de jeunes accédant aux études et obtenant un diplôme à chacun des ordres d'enseignement. Il révèle que, sur une génération de 100 personnes, 99 parviennent aux études secondaires et 82 obtiennent un premier diplôme du secondaire, au secteur des jeunes ou au secteur des adultes (70 au secteur des jeunes ou des adultes avant 20 ans, et 12 au secteur des adultes après l'âge de 20 ans). Entre-temps, 17 de ces jeunes, dont 11 sont déjà titulaires d'un diplôme d'études secondaires (DES) en formation générale, se seront inscrits à la formation professionnelle avant l'âge de 20 ans. Concurrément, 16 jeunes sans diplôme passent du secteur des jeunes à celui des adultes en formation générale avant l'âge de 20 ans. Au collégial, toujours dans une génération de 100 personnes, 63 poursuivent des études à l'enseignement ordinaire dans un programme conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), tandis que, la même année, 37 obtiennent le diplôme en question. Par la suite, 28 obtiendront un baccalauréat, 6 obtiendront une maîtrise et enfin une personne atteindra le doctorat.

L'OBTENTION D'UN DIPLÔME DU SECONDAIRE

L'accès aux études secondaires est déjà une réalité universelle au Québec. C'est la persévérance jusqu'au diplôme et l'âge ou le secteur d'obtention de ce diplôme qui peuvent être l'objet de changement et ainsi jouer un rôle dans l'efficacité du système d'éducation.



- a. Ce chiffre comprend 11 diplômés ou diplômées en formation générale pouvant obtenir un autre diplôme en formation professionnelle.
- b. Les dernières données dont on dispose sont celles de 1996.
- c. Les personnes qui accèdent aux études universitaires ne se recrutent pas uniquement parmi les titulaires d'un DEC.

LE CHEMINEMENT DE 100 JEUNES QUÉBÉCOIS ET QUÉBÉCOISES DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE, SELON LES COMPORTEMENTS OBSERVÉS EN 1996-1997

TABLEAU 3 — Probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire, tant au secteur des jeunes qu'au secteur des adultes (%)

	1975- 1976	1985- 1986	1990- 1991	1995- 1996	1996- 1997 (e)
Jeunes seulement	52,7	71,6	63,7	70,1	66,6
Jeunes et adultes de 15 à 19 ans	53,4	72,2	65,8	73,1	69,6
Jeunes et adultes de tout âge	56,9	78,9	76,8	87,4	82,4

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

e : estimation provisoire.

L'obtention du diplôme du secondaire en 1996-1997 est le fait de 82,4 pour cent des individus d'une génération, si l'on ne tient pas compte de l'âge ni du secteur où ce diplôme est obtenu (tableau 3). La proportion serait aussi en gros celle qu'on observerait après quelques années par rapport aux élèves qui ont commencé des études secondaires puisque 99 pour cent des jeunes commencent de telles études. Si on limite l'observation aux diplômes obtenus au secteur des jeunes ou avant l'âge de 20 ans au secteur des adultes, 69,6 pour cent réussissent dans un tel contexte, parmi lesquels 5,5 pour cent obtiennent un diplôme en formation professionnelle en complément ou non d'un diplôme de formation générale.

Après une progression rapide entre 1975-1976 et 1985-1986, l'obtention d'un diplôme du secondaire au secteur des jeunes et au secteur des adultes avant l'âge de 20 ans a connu une baisse en 1986-1987 (figure 1). Cette baisse s'explique essentiellement par une augmentation de la note de passage au secondaire ⁴. Ainsi, depuis dix ans, le DES, en devenant un diplôme de qualité supérieure, est aussi devenu plus difficile à obtenir. Après le recul de 1986-1987, la situation au Québec se redresse progressivement, bien qu'il y ait des inflexions en 1992-1993 et en 1996-1997. La proportion des membres d'une génération qui obtiennent un diplôme du secondaire au secteur

⁴ La note de passage entre les classes du secondaire a été portée de 50 à 60 sur 100 pour les élèves qui sont entrés en 1^{re} année secondaire en 1982-1983. Les élèves qui ont obtenu leur diplôme en 1985-1986 faisaient partie de la dernière cohorte d'élèves soumis à la note de passage de 50 sur 100.

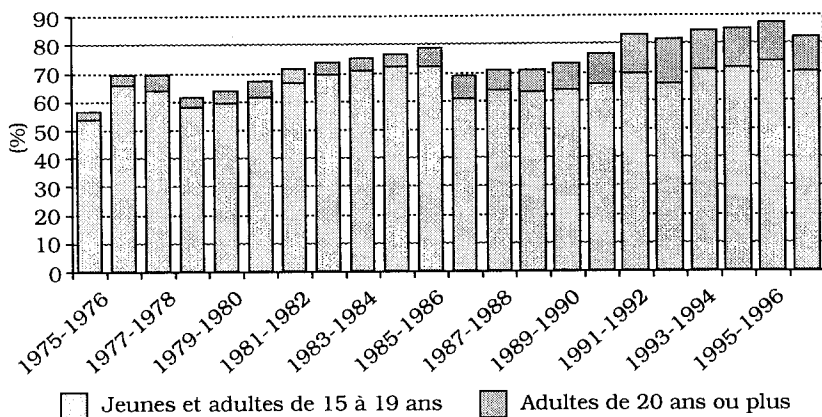


FIGURE 1 — Taux d'obtention d'un diplôme du secondaire (%)

des jeunes ou avant 20 ans au secteur des adultes, qui se chiffrait à 73,1 pour cent en 1995-1996, avait dépassé le résultat de 1985-1986 (72,2 pour cent), mais elle est retombée à 69,6 pour cent en 1996-1997. C'est lorsqu'on prend en considération les diplômes obtenus après 20 ans au secteur des adultes que l'on constate leur augmentation au secondaire. L'accroissement important des diplômes obtenus chez les adultes depuis quelques années traduit, en bonne partie, la mise en place de mesures pour améliorer les services éducatifs aux adultes.

Les sorties sans diplôme

Les compléments des résultats contenus au tableau 3 pour totaliser 100 pour cent sont les proportions de ceux et celles qui n'obtiennent pas de diplôme selon les trois catégories examinées. En 1996-1997, 30,4 pour cent des individus d'une génération n'obtiennent pas de diplôme au secteur des jeunes ou avant 20 ans au secteur des adultes. Vers le milieu des années 1970, la proportion se situait à près de 47 pour cent; par la suite, elle a diminué sous les 30 pour cent, dès le milieu des années 1980. L'augmentation notée par la suite résulte notamment du relèvement de la note de passage de 50 à 60 pour cent au secondaire et de l'ajout d'une année de formation générale préalable à l'inscription en formation professionnelle. On remarque aussi le rôle accru du secteur des adultes. Ainsi, en 1996-1997, l'obtention d'un diplôme avant 20 ans chez les adultes permet de retrancher 3 points au taux de sortie du secteur des jeunes; l'écart correspondant en 1985-

1986 n'était que de 0,6 point. À la fin des années 1980, le passage vers le secteur des adultes s'est inséré progressivement dans le cheminement scolaire habituel d'une plus forte proportion d'élèves.

Des élèves souffrant d'une déficience intellectuelle quitteront l'école secondaire sans diplôme, mais avec une scolarisation prolongée jusqu'à 21 ans. En outre, d'autres élèves qui suivent un cheminement particulier continu se retrouvent à 16 ans dans les programmes d'insertion sociale et professionnelle (ISPJ). Ils et elles peuvent obtenir de la part de la commission scolaire une attestation de capacité. Toutefois, cette sanction, bien qu'elle témoigne d'un niveau de réussite relative, n'est pas considérée comme un diplôme au sens strict⁵. Dans ces cas particuliers, la sortie des études ne peut être qualifiée d'abandon à proprement parler. Il en est de même pour ceux et celles qui passent, sans interrompre leurs études, du secteur des jeunes à celui des adultes.

Comparaisons interprovinciales et internationales

Les différences relatives à l'organisation scolaire (par exemple, quant à la place de l'éducation des adultes et à la durée des études) et aux exigences pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (cours à suivre ou à réussir) rendent délicate la comparaison des taux de diplomation du Québec avec ceux d'autres systèmes scolaires. De plus, les données nécessaires pour un calcul précis ne sont pas toujours disponibles.

Le tableau 4 comprend les taux de diplomation avant 20 ans, à 20 ans et plus et au total, soit à tout âge, dans les provinces canadiennes en 1992-1993. Parmi les huit provinces qui ont répondu, le Québec est au troisième rang, derrière le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan, mais devant les trois provinces réputées les plus riches : l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. C'est au Québec que la contribution des diplômes obtenus à 20 ans et plus est la plus élevée.

⁵ De nouveaux programmes conduisant à une sanction du Ministère sont maintenant offerts, notamment le certificat de formation en entreprise et récupération (CFER) et une attestation de formation professionnelle (AFP) préparant à l'exercice de métiers semi-spécialisés. Cette attestation correspond au volet 2 du *Programme expérimental de diversification des voies offertes aux jeunes en formation professionnelle*. Il est également prévu que des programmes d'insertion sociale et professionnelle (ISPJ) donnent bientôt droit à des attestations individuelles.

LA MESURE DE LA DIPLOMATION AU SECONDAIRE

Au Québec, on établit la probabilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires en rapportant le nombre de personnes qui obtiennent un premier diplôme d'études secondaires, distribuées selon leur âge, à la population de chaque âge correspondant. Les taux obtenus sont additionnés pour calculer une probabilité globale s'appliquant à une cohorte de personnes qui connaîtraient, au cours de leur vie, les taux de diplomation observés aux divers âges d'une année donnée. Divers raffinements de la méthode sont en outre intégrés au calcul.

Au Canada, on obtient également le taux de diplomation au secondaire — qui est un concept correspondant à ce que les publications québécoises appellent «probabilité» — en rapportant les premiers diplômes du secondaire à la population d'âge correspondant; mais tous les élèves diplômés de 20 ans et plus sont divisés par la seule population de 20 ans d'âge exact, ce qui est moins précis que la méthode retenue par le Québec.

À l'OCDE, la méthode utilisée est encore plus simple, et moins précise, puisque tous les premiers diplômes du secondaire sont divisés par la population d'une seule classe d'âge — de 17 ou 18 ans selon le cas.

Pour se comparer aux autres provinces ou aux autres pays, il faut faire le même calcul qu'eux. Pour cette raison, le résultat québécois sera un peu différent et moins précis lorsqu'il sera calculé selon la méthode canadienne ou selon celle de l'OCDE.

TABLEAU 4 — Taux de diplomation au secondaire, secteurs des jeunes et des adultes réunis, selon l'âge et la province, en 1992-1993 (%)

	Avant 20 ans	À 20 ans et plus	Total
Terre-Neuve	69,8	14,1	83,9
Nouveau-Brunswick	77,9	15,0	92,9
Québec	64,9	19,2	84,1
Ontario	60,4	17,3	77,7
Manitoba	68,0	12,9	80,9
Saskatchewan	72,0	17,7	89,7
Alberta	59,5	6,3	65,8
Colombie-Britannique	61,8	2,3	64,1
Canada ^a	63,5	14,5	78,0

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

a. Seules les provinces ayant répondu à une demande du MEQ relative aux diplômes du secteur des adultes ont été comptées ici.

TABLEAU 5 — Taux d'obtention d'un premier diplôme de l'enseignement secondaire, dans les pays du G8 et au Québec, en 1995 (%)

Allemagne (ex-RFA)	88
Canada ^a	72
États-Unis	76
France ^b	81
Fédération de Russie	88
Italie	67
Japon	94
Québec	87
Royaume-Uni	n. d.
Moyenne des pays du G8	81
Moyenne des pays de l'OCDE	80

Sources : OCDE, 1997; Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives (la donnée du Québec a été calculée selon la méthode appliquée par l'OCDE pour les pays du G8).

a. Ces données ne comprennent pas l'éducation des adultes de plusieurs provinces. Si le Canada avait inclus les diplômes des adultes, il obtiendrait à peu près la moyenne des pays de l'OCDE.

b. En 1994.

n. d. : non disponible.

Le tableau 5 permet de comparer la diplomation au secondaire du Québec avec celle des principaux pays industrialisés. Contrairement à une idée très répandue, la diplomation au secondaire est plus élevée au Québec que dans la moyenne des pays de l'OCDE. Il est très probable que la contribution du secteur des adultes soit nettement plus importante au Québec que dans les autres pays. Par contre, la contribution de la formation professionnelle à la diplomation au secondaire est nettement moins importante au Québec que dans la moyenne des pays de l'OCDE.

LA POURSUITE DES ÉTUDES SECONDAIRES AU SECTEUR DES ADULTES

Le rôle grandissant du secteur des adultes s'est fait sentir par ses effets sur la diplomation à la fin des années 1980. Depuis 1984-1985, la proportion d'élèves qui s'y inscrivent avant d'avoir 20 ans, souvent sans avoir quitté leurs études, n'a pas cessé d'augmenter. Le secteur des adultes n'avait pas à l'origine pour fonction de servir de relais au secteur des jeunes, mais plutôt d'offrir une seconde chance à des adultes déjà

TABLEAU 6 — Probabilité d'accéder au secteur des adultes en formation générale avant l'âge de 20 ans sans avoir obtenu de diplôme du secondaire (%)

	1984-1985	1996-1997
En continuité ^a avec le secteur des jeunes	1,3	11,5
Après interruption des études	1,9	4,5
Total (avec ou sans interruption)	3,2	16,0

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

a. En continuité : se dit des élèves inscrits au secteur des jeunes le 30 septembre de l'année scolaire précédente.

exclus du système scolaire. L'obligation d'avoir quitté l'école pendant au moins une année a été abolie à la fin des années 1980, ce qui donne à des élèves de 16 ans et plus l'occasion de ne plus être soumis au régime pédagogique du secteur des jeunes. On constate ainsi qu'en 1996-1997, 16 pour cent des individus d'une génération non titulaires d'un diplôme du secondaire ont fait leur entrée en formation générale au secteur des adultes avant l'âge de 20 ans (tableau 6). Fait encore plus remarquable, près des trois quarts de ces élèves n'ont même pas laissé l'école pendant une année puisqu'elles et ils étaient inscrits au secteur des jeunes l'année précédente.

Le secteur des adultes remplit de nombreuses fonctions ⁶, parmi lesquelles le fait de relayer le secteur des jeunes se confond parfois avec l'offre d'une «deuxième chance». La réussite scolaire éventuelle des jeunes qui passent au secteur des adultes avant 20 ans peut difficilement être assimilée à du rattrapage.

En 1995-1996, parmi les élèves en formation générale du secteur des adultes qui en sortent avant 20 ans, on observe que 64,8 pour cent des élèves du second cycle obtiennent un diplôme (tableau 7). Si on ne tient pas compte de l'âge, cette

⁶ Les services d'enseignement offerts en formation générale des adultes, actuellement ou au cours des années passées, sont les suivants : programme d'insertion dans la vie communautaire, intégration socioprofessionnelle, formation préparatoire à l'emploi, alphabétisation, francisation, adultes scolarisés au secteur des jeunes, introduction au retour aux études, pré-secondaire, premier cycle du secondaire, second cycle du secondaire, préparation à la formation professionnelle, préparation aux études post-secondaires et préparation aux études supérieures.

TABLEAU 7 — Proportion des élèves qui sortent du secteur des adultes en formation générale en obtenant un diplôme ^a, selon le service d'enseignement, l'âge et l'année de la dernière inscription (%)

	1980- 1981	1988- 1989	1995- 1996 (e)
Sorties avant 20 ans			
Du second cycle	n. d.	36,3	64,8
De tous les services	22,0	24,1	27,1
Sorties à tout âge			
Du second cycle	n. d.	23,2	52,9
De tous les services	11,5	14,4	17,6

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

a. Tous les diplômes du secondaire sont considérés.

e : estimation provisoire; n. d. : non disponible.

proportion est de 52,9 pour cent. En 1988-1989, les taux correspondants étaient de 36,3 et de 23,2 pour cent. C'est seulement pour ces élèves que les études doivent normalement être couronnées par un diplôme. Dans les autres services d'enseignement, le diplôme n'est pas le critère le plus approprié pour mesurer la réussite; on peut quand même constater que la proportion de diplômés et diplômées croît parmi l'ensemble des sorties de tous les services d'enseignement du secteur des adultes. Depuis 1980-1981, cette proportion est passée de 11,5 à 17,6 pour cent. Cela s'explique surtout par le fait que moins d'abandons ont lieu dans des services ne menant pas directement au diplôme. Au lieu de quitter l'école, les élèves poursuivent leur formation dans un autre service d'enseignement, pouvant ainsi accéder au second cycle et éventuellement au diplôme du secondaire.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'accès avant 20 ans aux études en formation professionnelle

La formation professionnelle au secondaire a connu une réforme depuis 1987-1988 et son effectif s'est profondément modifié en l'espace d'une dizaine d'années (tableau 18). Il est indéniable qu'une proportion moindre des jeunes se dirige maintenant vers la formation professionnelle (17 pour cent des individus d'une génération avant l'âge de 20 ans, contre 32 pour cent en 1984-1985), mais ils le font avec une forma-

TABLEAU 8 — Probabilité d'accéder à la formation professionnelle avant l'âge de 20 ans, secteurs des jeunes et des adultes réunis (%)

	1984-1985	1995-1996	1996-1997
Professionnel court ^a	8,6	—	—
Autres programmes	23,2	14,8	17,1
Déjà titulaires d'un DES	4,6	9,3	10,8
Non titulaires d'un DES	18,6	5,5	6,3
Total	31,8	14,8	17,1

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

a. L'accès au professionnel court était essentiellement le fait d'élèves jeunes non diplômés.

— : sans objet.

tion générale préalable plus poussée. En 1984-1985, seulement un élève sur sept était déjà titulaire d'un DES avant de s'inscrire à la formation professionnelle, alors que 63 pour cent des nouveaux élèves sont dans cette situation en 1996-1997.

Si l'on fait abstraction du professionnel court, la proportion des individus d'une génération s'inscrivant avant 20 ans à la formation professionnelle est passée de 23,2 pour cent en 1984-1985 à 17,1 pour cent en 1996-1997. Cette baisse ne touche que les élèves non titulaires d'un diplôme d'études secondaires. Pour ce qui est des diplômés et diplômées de formation générale qui accèdent à l'enseignement professionnel, l'accès suit une tendance contraire : de 1984-1985 à 1996-1997, il fait plus que doubler, passant de 4,6 à 10,8 pour cent.

Il faut se rappeler à cet égard que la formation générale se donnait simultanément avec la formation professionnelle avant la réforme. Le fait d'accroître le niveau de formation générale exigé *avant l'admission* en formation professionnelle est un élément de la réforme et il occasionne une baisse automatique de l'effectif puisque cela revient à déplacer une partie du cheminement scolaire d'un type de formation à un autre. L'effectif actuel reçoit un enseignement strictement professionnel.

Un autre élément à retenir pour expliquer la baisse de l'effectif de la formation professionnelle est la *disparition des programmes de professionnel court*. La plupart des élèves qui se seraient orientés vers cette filière se retrouvent aujourd'hui en formation générale dans les cheminements particuliers et même, plus précisément, dans les programmes d'insertion sociale et professionnelle qui ne donnent plus lieu à un DES, mais à une attestation que le Ministère ne comptabilise pas

dans les diplômes pour le moment. Ces élèves se retrouvent aujourd'hui parmi les sortants et les sortantes sans diplôme, alors que, avant la réforme de l'enseignement professionnel, ils pouvaient compter parmi les titulaires d'un diplôme du secondaire. Cette situation est sur le point de changer puisque le Ministère s'apprête à délivrer des certificats et des attestations pour des formations préparant à l'exercice de métiers semi-spécialisés et pour des formations suivies dans des programmes d'insertion sociale et professionnelle.

La réussite en formation professionnelle

Parmi les sortants et les sortantes de la formation professionnelle en 1995-1996, près de 49 pour cent ont obtenu un diplôme (tableau 9). Si l'on ne considère que les élèves inscrits à temps plein⁷, cette proportion grimpe à 79 pour cent. Par rapport aux élèves qui sont sortis à la fin de l'année scolaire 1985-1986, ceux et celles de 1995-1996 ont des taux de réussite plus élevés. Dans les programmes qui conduisent à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), le taux de réussite est de 81,9 pour cent au secteur des jeunes, contre 64,1 pour cent dans les programmes de professionnel long (PL) pour les élèves inscrits une dernière fois en 1985-1986. Qu'on regarde seulement les sorties des personnes inscrites à temps plein ou l'ensemble des sorties, l'augmentation du taux de réussite est importante partout. Cela s'explique en partie par la formation générale plus poussée qui est maintenant exigée avant l'accès en formation professionnelle; les personnes déjà diplômées en formation générale ont toujours des taux de réussite en formation professionnelle supérieurs à ceux des personnes qui ne sont titulaires d'aucun diplôme.

L'obtention d'un diplôme en formation professionnelle

Selon les comportements observés en 1996-1997, parmi 100 jeunes du Québec, 21 peuvent espérer obtenir un diplôme de formation professionnelle du secondaire, dont 5,5 au secteur des jeunes ou avant 20 ans au secteur des adultes (tableau 10). En outre, le groupe des 21 diplômés et diplômées comprend 14,6 personnes déjà titulaires d'un premier DES en formation générale. La proportion de jeunes obtenant un

⁷ Le temps plein désigne ici les inscriptions à 270 heures ou plus de cours par année.

TABLEAU 9 — Proportion des élèves qui sortent de la formation professionnelle au secondaire en obtenant un diplôme ^a, selon la catégorie et l'année de la dernière inscription (%)

	1985- 1986	1994- 1995	1995- 1996 (e)
PL ou DEP (secteur des jeunes) ^b	64,1	77,6	81,9
DEP (secteur des jeunes et des adultes)	n. d.	64,9	65,9
Temps plein ^c	56,6	78,3	79,1
Déjà titulaires d'un DES	40,8	49,4	52,7
Non titulaires d'un DES	29,8	36,7	44,8
Toutes les sorties	32,1	42,4	48,8

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

a. Tous les diplômes du secondaire sont considérés.

b. En 1985-1986, ce sont les inscriptions au professionnel long (PL) qui sont examinées. Pour les dernières années, ce sont celles du diplôme d'études professionnelles (DEP).

c. Depuis 1990-1991, le temps plein désigne les inscriptions à 270 heures ou plus de cours par année.

e : estimation provisoire.

n. d. : non disponible.

TABLEAU 10 — Probabilité d'obtenir un diplôme de formation professionnelle, selon l'ordre d'obtention, le secteur et l'âge (%)

	1975- 1976	1985- 1986	1995- 1996	1996- 1997 (e)
Jeunes ou avant 20 ans				
chez les adultes	11,5	15,0	4,7	5,5
1 ^{er} diplôme	9,4	8,7	1,3	1,6
Après un DES	2,1	6,3	3,4	3,9
Adultes de 20 ans ou plus	1,5	2,5	14,3	15,6
1 ^{er} diplôme	1,3	1,9	4,8	4,8
Après un DES	0,2	0,6	9,5	10,7
Total	13,0	17,6	19,0	21,1
1 ^{er} diplôme	10,7	10,7	6,1	6,4
Après un DES	2,3	6,9	12,9	14,6

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

e : estimation provisoire.

diplôme de formation professionnelle a déjà été plus élevée, dépassant nettement les 20 pour cent au début des années 1980, mais depuis 1975-1976 il y a quand même eu une certaine augmentation puisque la proportion était alors de 13 pour cent. Ce qui a profondément changé cependant, c'est, d'une part, la diminution depuis 1975-1976 de l'obtention d'un tel diplôme chez les jeunes ou avant 20 ans chez les adultes (la proportion est passée de 11,5 à 5,5 pour cent) et, d'autre part, l'importance relative des titulaires d'un DES parmi les personnes qui obtiennent un diplôme en formation professionnelle. En 1975-1976, moins de 20 pour cent des nouveaux titulaires d'un diplôme en formation professionnelle détenaient déjà un DES, alors que c'est maintenant, en 1996-1997, la situation dans presque 70 pour cent des cas.

L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

L'accès aux études à l'enseignement ordinaire

Actuellement, près des deux tiers des jeunes Québécois et Québécoises parviennent à s'inscrire à l'enseignement collégial, comparativement à une proportion de 39 pour cent en 1975-1976 (tableau 11). Pendant cette période, l'accroissement relatif de l'accès aux études collégiales a été plus rapide en formation préuniversitaire (de 25 à 37 pour cent) qu'en formation technique (de 15 à 20 pour cent). L'entrée au collégial a lieu la plupart du temps avant l'âge de 20 ans. En 1996-1997, c'est le cas de 92 pour cent des nouvelles inscriptions; la proportion n'a à peu près pas bougé par rapport à 1975-1976, où elle était de 90 pour cent.

La réussite et la durée des études

À l'enseignement collégial ordinaire, dans les programmes devant conduire à un DEC, les études en formation préuniversitaire se terminent à 63,6 pour cent par un DEC et à 36,4 pour cent par une sortie sans diplôme⁸ (tableau 12); les sorties de la formation technique se répartissent à raison de 52,3 pour cent de DEC et de 47,7 pour cent de sorties sans diplôme. La proportion d'élèves qui obtiennent un diplôme a fluctué au cours des années, avant qu'une tendance à la baisse

⁸ Il s'agit d'une interruption d'au moins six trimestres consécutifs. Après ce délai, un retour aux études reste théoriquement possible.

TABLEAU 11 — Proportion des membres d'une génération qui accèdent à l'enseignement collégial ordinaire, selon le type de formation (%)

	1975- 1976	1985- 1986	1995- 1996	1996- 1997 (e)
Formation préuniversitaire	23,9	37,3	37,6	36,8
Formation technique	15,2	20,7	19,2	19,8
Accueil et intégration	—	—	6,0	6,6
<i>Toutes formations</i>				
Avant 20 ans	35,3	52,4	57,6	58,3
À tout âge	39,1	58,0	62,8	63,2

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

— : sans objet.

e : estimation provisoire.

ne commence à se dessiner plus clairement en formation technique vers 1991-1992. À la formation préuniversitaire, cette valeur a varié entre 63,6 et 71,3 pour cent et, à la formation technique, entre 52,3 et 60,6 pour cent.

La durée théorique des études est de deux ans à temps plein au DEC de formation préuniversitaire et de trois ans à temps plein au DEC de formation technique. La durée effective des études ne varie à peu près pas dans les dernières années (pour toutes les sorties depuis 1991-1992). On constate évidemment que les diplômés et diplômées ont étudié plus longtemps que ceux et celles qui laissent leurs études avant terme (tableau 13). Les titulaires d'un DEC issus de la formation

TABLEAU 12 — Proportion de sortants et de sortantes de l'enseignement collégial ordinaire ayant obtenu un DEC, selon l'année de la dernière inscription et le type de formation (%)

	1980- 1981	1990- 1991	1994- 1995	1995- 1996 (e)
Formation préuniversitaire	66,8	71,3	65,0	63,6
Formation technique	59,0	58,6	52,5	52,3
Toutes formations	63,4	66,5	58,3	57,3

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

e : estimation provisoire.

TABLEAU 13 — Nombre moyen d'années d'études ^a précédant la sortie de l'enseignement collégial ordinaire (moyenne sur toutes les sorties après 1991-1992), selon le type de formation

	Sorties avec diplôme	Sorties sans diplôme ^b	Toutes les sorties
Formation préuniversitaire	2,4	1,4	2,1
Formation technique	3,8	2,0	2,9
Toutes formations	2,9	1,7	2,4

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

- a. Tous les trimestres écoulés depuis la première inscription à un programme menant au DEC sont comptés. Une année d'études à temps plein équivaut ici à deux trimestres à temps plein ou à huit trimestres à temps partiel.
- b. Les sorties sans diplôme sont définies par des interruptions d'au moins six trimestres consécutifs.

préuniversitaire ont étudié en moyenne pendant 2,4 ans (en équivalence au temps plein). Pour ceux et celles qui sortent sans diplôme, la durée totale des études est de 1,4 an. Pour l'ensemble des sortants et des sortantes de la formation préuniversitaire, la durée moyenne s'établit à 2,1 ans. Les titulaires d'un DEC issus de la formation technique ont étudié pendant 3,8 ans et les sortants et les sortantes sans diplôme pendant 2 ans, tandis que la durée moyenne des études de tous ceux et celles qui sortent de la formation technique est de 2,9 ans.

À la fin de 1995-1996, parmi les 63,6 pour cent de titulaires d'un DEC en formation préuniversitaire, 33,3 pour cent étudiaient depuis 2 ans ou moins et 30,3 pour cent ont eu besoin de plus de 2 ans ⁹. Au même moment, parmi les 52,3 pour cent de titulaires d'un DEC en formation technique, 19,7 pour cent ont pris 3 ans ou moins pour obtenir leur diplôme et 32,6 pour cent ont pris plus de 3 ans. Il faut signaler que près de 30 pour cent des titulaires d'un DEC en formation technique l'ont obtenu après avoir commencé leurs études en formation préuniversitaire et que, dans ces circonstances, il faut presque nécessairement plus de trois ans pour obtenir un DEC.

L'obtention du diplôme au collégial

La proportion d'une génération qui obtient un diplôme du collégial résulte principalement des deux phénomènes précé-

⁹ Il s'agit de la durée écoulée depuis la première inscription; cette durée ne correspond pas nécessairement à la durée effective des études.

INTERPRÉTATION DE LA DURÉE DES ÉTUDES

La durée moyenne des études est affectée à la hausse par l'augmentation de la proportion des sorties avec diplôme puisque les études réussies sont plus longues que celles qui se terminent par une sortie sans diplôme. Il s'ensuit qu'une augmentation du taux de réussite peut avoir comme conséquence de rehausser la durée moyenne des études pour l'ensemble des sortants et des sortantes. Par exemple, si la réussite était de 100 pour cent, on trouverait pour tous et toutes la même durée moyenne que pour les titulaires de diplôme, alors que la durée précédant les sorties sans diplôme serait égale à zéro.

Si l'obtention du diplôme était le seul critère de réussite, on pourrait mesurer l'efficacité du système scolaire par le temps d'études nécessaire pour obtenir un diplôme, en tenant compte du temps passé aux études par ceux et celles qui abandonnent leurs études. Autrement dit, la durée d'études de tous les sortants et de toutes les sortantes peut être imputée aux seuls titulaires de diplôme. Cette mesure est le rapport entre la durée moyenne précédant toutes les sorties et la proportion de diplômes parmi ces sorties. Par exemple, un DEC en formation pré-universitaire à la fin de 1995-1996 aurait nécessité 3,3 années (soit 2,1 années ÷ 63,6 %), ce qui correspond à 0,9 année de plus que les 2,4 nécessaires aux seuls titulaires de DEC, afin de tenir compte des études non terminées. À l'enseignement technique, la durée nécessaire serait de 5,5 années (soit 2,9 années ÷ 52,3 %) ou 1,7 année de plus que la durée de 3,8 années consacrée à leur diplôme par les titulaires de DEC.

Une telle approche suppose cependant que toutes les études qui ne se soldent pas par un diplôme doivent être éliminées. Les compétences acquises au cours d'études interrompues sont difficiles à évaluer, mais ne doivent pas être assimilées totalement à des pertes. On peut tout aussi bien considérer la mesure de la durée des études avant la sortie sans diplôme comme un moyen d'évaluer la partie de scolarité à compléter pour arriver jusqu'au diplôme et ainsi augmenter la réussite. Il faut noter que l'augmentation de la persévérance jusqu'au diplôme aurait comme effet de *réduire* la durée d'études nécessaire pour obtenir un diplôme, telle qu'elle est présentée ici.

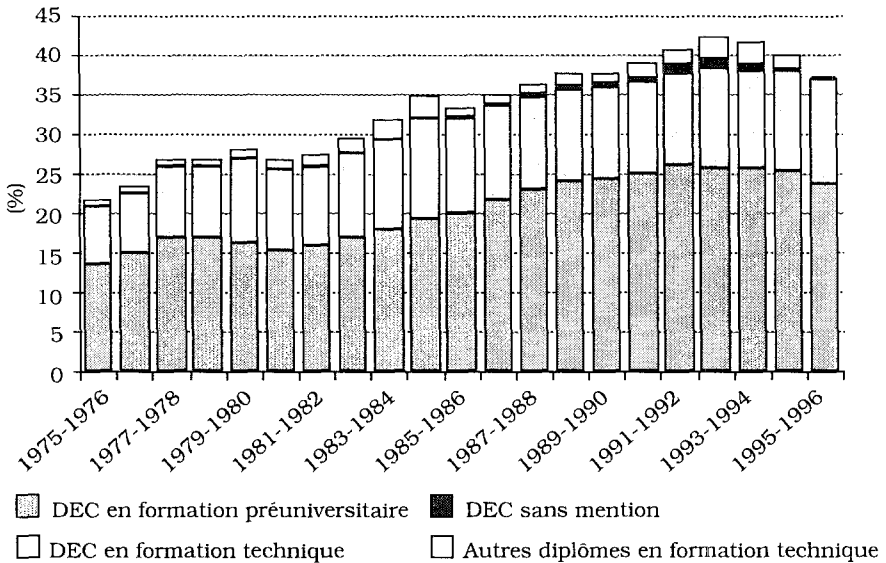


FIGURE 2 — Taux d'obtention d'un premier diplôme du collégial (%)

dents, soit l'accès aux études collégiales et la réussite de ces études. On a vu que les taux de réussite ne présentent pas de grandes variations d'une année à l'autre, de sorte que l'obtention du diplôme dépend principalement de l'accès aux études pendant les années précédentes.

En 1995-1996, la proportion de jeunes Québécois et Québécoises ayant obtenu un premier diplôme¹⁰ du collégial est de 37,7 pour cent (figure 2 et tableau 14). Elle était de 22,0 pour cent en 1975-1976 et de 42,9 pour cent en 1992-1993. La croissance de la diplomation au collégial est surtout attribuable à la formation préuniversitaire puisque l'obtention du DEC pour cette formation est passée de 13,6 pour cent en 1975-1976 à 23,8 pour cent en 1995-1996. Pendant la même période, l'obtention d'un DEC pour la formation technique a augmenté de 5,8 points et l'obtention des autres diplômes pour cette formation a perdu 0,6 point, de sorte que 13,6 pour cent des individus d'une génération obtiennent un premier diplôme

¹⁰ Sont compris les diplômes d'études collégiales (DEC), les attestations d'études collégiales (AEC), les certificats d'études collégiales (CEC) et les diplômes du perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC). Les attestations ne sont plus recensées par le Ministère et les deux derniers types de diplômes techniques (CEC et DPEC) sont aussi en voie de disparition.

TABLEAU 14 — Proportion des membres d'une génération qui obtiennent un premier diplôme du collégial, selon le type de formation (%)

	1975- 1976	1985- 1986	1994- 1995	1995- 1996 (e)
DEC (toutes formations) ^a	21,0	32,4	38,5	37,3
— Formation préuniversitaire	13,6	20,1	25,3	23,8
— Formation technique	7,4	11,9	12,8	13,2
Autres diplômes de formation technique ^b	1,0	1,6	1,9	0,4
Total partiel : diplômes de formation technique	8,4	13,5	14,7	13,6
Tous diplômes				
— Avant 25 ans	19,9	31,0	36,2	34,6
— À tout âge	22,0	34,0	40,4	37,7

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

a. Les données incluent les DEC sans mention.

b. Sont compris les attestations d'études collégiales (AEC) en 1975-1976 (elles ne sont plus recensées par le Ministère depuis 1984), les certificats d'études collégiales (CEC) et les diplômes du perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC). Ces deux derniers types de diplômes sont en voie de disparition.

e : estimation provisoire.

du collégial (DEC ou autre) en formation technique en 1995-1996, contre 9,4 pour cent en 1975-1976.

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

L'accès aux études dans les programmes menant à un grade universitaire

Actuellement, dans une génération de Québécois et de Québécoises, un peu plus d'une personne sur trois (34 pour cent) entreprend des études universitaires devant mener à l'obtention d'un baccalauréat. Cette proportion s'était accrue du tiers en huit ans, pour s'établir à 39,5 pour cent en 1992-1993, alors qu'elle était de 29,9 pour cent en 1984-1985 (figure 3 et tableau 15). Depuis quatre ans, un recul de 5,5 points a été enregistré dans le taux d'accès aux études menant au baccalauréat, de sorte que celui-ci se situe sous le niveau qu'il avait

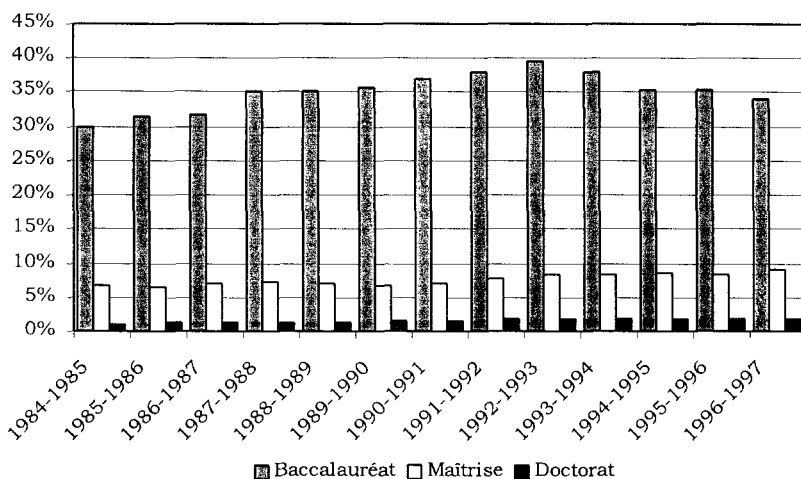


FIGURE 3 — Taux d'accès à un programme

atteint en 1987-1988. Cette baisse est à rapprocher de celle de l'obtention d'un DEC en formation préuniversitaire, qui se dessine depuis 1992-1993. L'accès aux études de deuxième et troisième cycles est aussi en hausse, et actuellement une personne sur onze (9 pour cent) se rend jusqu'aux études menant à la maîtrise. L'essor des études qui conduisent au doctorat est important, bien qu'il ne concerne encore qu'une très faible partie de la population. En douze ans, l'accès y est passé de 1,1 pour cent à 1,8 pour cent (en 1996-1997).

La réussite et la durée des études selon le programme de formation

La proportion d'étudiants et d'étudiantes qui terminent leurs études avec le grade universitaire recherché est en hausse depuis quelques années ¹¹. Parmi ceux et celles qui sortent des programmes qui conduisent au baccalauréat, 65,9 pour cent obtiennent le diplôme visé, contre 34,1 pour cent qui abandonnent ¹² leur programme d'études (tableau 16). Dans les programmes qui conduisent à la maîtrise, 65,3 pour cent des sortants et des sortantes deviennent titulaires d'un diplôme de maîtrise et 34,7 pour cent abandonnent leur programme d'études, tandis qu'aux études menant au doctorat, 57 pour cent

¹¹ L'année 1987-1988 est la première où il est possible de mesurer ces proportions.

¹² Il s'agit d'une interruption d'au moins six trimestres consécutifs. Après ce délai, un retour aux études reste théoriquement possible.

TABLEAU 15 — Proportion des membres d'une génération qui accèdent aux programmes d'études menant à un grade universitaire (%)

Programmes d'études menant	1984-1985	1992-1993	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Au baccalauréat					
Avant 25 ans ^a	22,6	33,7	31,2	31,2	30,0
À tout âge	29,9	39,5	35,5	35,3	34,0
À la maîtrise	6,7	8,3	8,5	8,4	9,0
Au doctorat	1,1	1,8	1,9	1,9	1,8

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

- a. L'âge de 25 ans est un exemple de ce qui pourrait servir à établir le cheminement en continuité, mais ne correspond à aucun critère officiel. Le Conseil supérieur de l'éducation (1992) a proposé, comme objectif pour l'année 2000-2001, un taux d'accès aux études de baccalauréat *avant l'âge de 30 ans* de 35 pour cent. La situation en 1996-1997 correspond à un taux de 32,2 pour cent.

franchissent l'étape ultime qui est l'obtention du doctorat, et 43 pour cent ne terminent pas leur programme d'études.

À l'instar de ce qu'on observe au collégial, la durée des études ne varie pas sensiblement d'une année à l'autre, et les diplômés et diplômées étudient plus longtemps que les sortants et les sortantes sans diplôme (tableau 17). Une différence est cependant notable entre les programmes qui conduisent au baccalauréat et ceux des autres cycles : les interruptions d'études surviennent plus tôt au baccalauréat qu'à la maîtrise et au doctorat. Encore une fois, le rapprochement avec le collégial s'impose quand on considère les sorties sans diplôme des programmes qui conduisent au baccalauréat; c'est après

TABLEAU 16 — Proportion de sortants et de sortantes des programmes d'études qui conduisent aux grades universitaires ayant obtenu le grade postulé, selon l'année de la dernière inscription (%)

Programmes d'études conduisant	1987-1988	1995-1996 (e)
Au baccalauréat	55,9	65,9
À la maîtrise	56,1	65,3
Au doctorat	48,7	57,0

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

e : estimation provisoire.

TABLEAU 17 — Nombre moyen de trimestres d'études ^a précédant la sortie des programmes d'études qui conduisent aux grades universitaires (moyenne sur toutes les sorties après 1991-1992)

Programmes conduisant	Sorties avec diplôme		Sorties sans diplôme ^b		Toutes les sorties	
	Tous les trimestres	Trimestres à temps plein	Tous les trimestres	Trimestres à temps plein	Tous les trimestres	Trimestres à temps plein
Au baccalauréat	8,6	6,3	4,1	2,3	6,9	4,8
À la maîtrise	8,0	4,1	5,1	1,8	7,0	3,2
Au doctorat	15,1	11,1	8,3	5,5	12,0	8,5

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

- a. Tous les trimestres d'études écoulés depuis la première inscription dans le programme considéré sont comptés. La durée comprise dans «tous les trimestres» inclut la durée totale à temps plein et à temps partiel; les trimestres à temps plein sont déjà inclus dans le total. (Voir aussi, plus haut, l'encadré sur l'interprétation de la durée des études.)
- b. Les sorties sans diplôme sont définies par des interruptions d'au moins six trimestres consécutifs.

une portion relativement faible de la durée des programmes que se produisent les interruptions. À la maîtrise et au doctorat, l'abandon se produit plus près de la fin théorique des études, c'est-à-dire avant la réalisation d'un mémoire ou d'une thèse. C'est particulièrement évident dans les programmes de maîtrise, où les sorties sans diplôme se font après 5,1 trimestres, soit un trimestre de plus que dans les programmes de baccalauréat, tandis que les maîtrises sont obtenues plus vite que les baccalauréats.

L'obtention des grades universitaires

La proportion des individus d'une génération qui obtiennent un grade universitaire résulte principalement des deux phénomènes précédents, soit l'accès aux programmes d'études menant à un grade universitaire et la réussite dans ces programmes. Selon les comportements observés en 1996, 28,5 pour cent des jeunes Québécois et Québécoises peuvent espérer obtenir un premier grade universitaire (tableau 18 et figure 4). Sur ce plan, le gain a été de près de 14 points depuis 1976. La progression récente de l'accès aux études de maîtrise, soutenue jusqu'en 1996-1997, laisse entrevoir une poursuite

TABLEAU 18 — Proportion des membres d'une génération obtenant un grade universitaire (%)

	1976	1986	1995	1996
Baccalauréat				
Avant 30 ans ^a	12,8	15,8	23,5	24,4
À tout âge	14,8	18,8	27,6	28,5
Maîtrise	2,7	3,9	5,7	5,9
Doctorat	0,4	0,5	0,8	0,9

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

a. Le Conseil supérieur de l'éducation (1992) a proposé, comme objectif pour l'année 2000-2001, un taux d'obtention du baccalauréat avant 30 ans de 25 pour cent.

de la montée dans l'obtention de la maîtrise pour au moins quelques années encore. En 1996, cette montée touche 5,9 pour cent des individus d'une génération, ce qui constitue un accroissement de plus du double par rapport aux 2,7 pour cent de 1976. L'obtention du doctorat est aussi en hausse, bien qu'il ne soit encore le fait que d'une fraction minime de la population : seulement 0,9 pour cent des gens y ont accès.

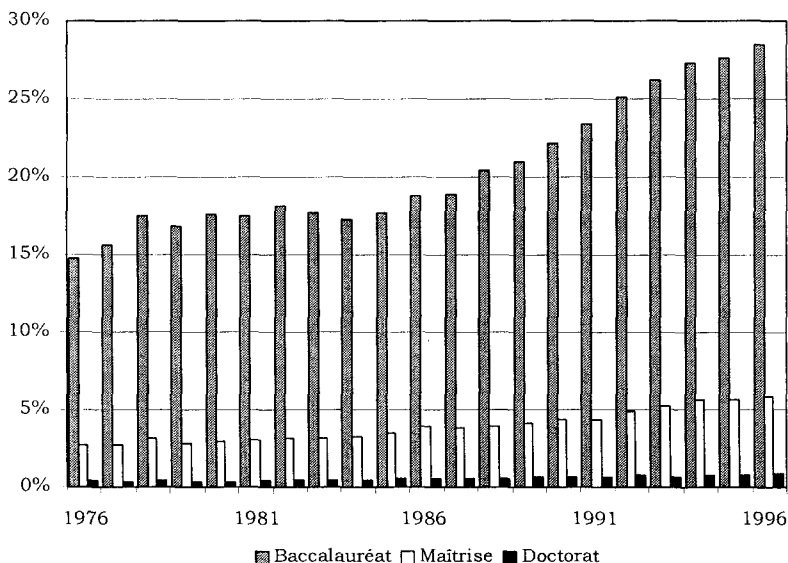


FIGURE 4 — Taux d'obtention des grades universitaires (%)

TABLEAU 19 — Taux d'obtention des grades universitaires, dans les pays du G8 et au Québec, en 1995 (%)

	Baccalauréat ou équivalent	Maîtrise ou équivalent ^a	Doctorat ou équivalent
Allemagne (ex-RFA)	16	—	1,6
Canada	31	4,9	0,8
États-Unis	32	12,0	1,2
Fédération de Russie	20	3,6	1,0
France	n.d.	n.d.	n.d.
Italie	12	—	1,6
Japon	23	1,9	0,4
Québec	31	7,8	1,0
Royaume-Uni	31	8,0	0,9
Moyenne du G8	24	6,1	1,1
Moyenne des pays de l'OCDE	20	3,6	1,0

Sources : OCDE, 1997. Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

a. Y compris les diplômes de deuxième cycle.

n.d. : non disponible.

— : sans objet.

Comparaison internationale

Il est possible de faire une comparaison internationale, sur la base de la méthode de calcul de l'OCDE. Selon le tableau 19, le Québec serait presque au sommet des pays de l'OCDE, avec un taux de 31 pour cent pour l'obtention du baccalauréat, le même que pour l'ensemble du Canada et pour le Royaume-Uni, juste après les États-Unis (32 pour cent). La moyenne des pays de l'OCDE se situe à 20 pour cent, et celle des pays du G8 à 24 pour cent. Pour les diplômes de maîtrise, le Québec a un taux de 7,8 pour cent, supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE (3,6 pour cent). Dans les pays du G8 où ce taux est disponible, la moyenne est de 6,1 pour cent. Au doctorat, le Québec se situe à 0,9 pour cent; la moyenne de l'OCDE est de 1,0 pour cent et celle du G8 de 1,1 pour cent.

LE CHEMINEMENT SCOLAIRE SELON LE SEXE

Les principales étapes du cheminement scolaire ont été examinées pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises dans les sections précédentes. Le tableau 20 reprend en résumé les

LA MESURE DE LA DIPLOMATION À L'UNIVERSITÉ

Au Québec, on établit la proportion des individus d'une génération qui obtiennent un grade universitaire en rapportant le nombre de premiers baccalauréats, ou de premières maîtrises, distribué selon l'âge, à la population d'âge correspondant. La somme des taux par âge donne la proportion des individus d'une génération qui obtiennent un grade universitaire selon les comportements observés une année donnée.

À l'OCDE, on calcule le taux d'obtention d'un diplôme universitaire en divisant le nombre de baccalauréats, de licences ou de grades équivalents par la population âgée de 22 ans. Pour les maîtrises, la population âgée de 24 ans sert de dénominateur; pour les doctorats, c'est la population de 27 ans. Dans tous les cas, ce ne sont pas seulement les premiers diplômes qui sont considérés. La méthode de calcul de l'OCDE, moins précise que celle du Québec, a été retenue par cet organisme parce que des pays ne connaissent pas l'âge de leurs diplômés ou diplômées.

dernières mesures relatives au cheminement de chacun des sexes. Il en ressort qu'à tous les niveaux, sauf à la formation professionnelle au secondaire et au doctorat, les femmes accèdent aux études et réussissent en plus grand nombre. En outre, les durées d'études nécessaires pour obtenir les différents diplômes sont en général plus courtes pour les femmes que pour les hommes. Malgré cela, la scolarisation des femmes est plus longue : en 1996-1997, leur espérance de vie scolaire est de 15,7 années contre 15,1 années pour les hommes. Cette situation s'explique par le fait qu'une plus forte proportion d'entre elles persévère jusqu'aux niveaux supérieurs.

Organisées différemment¹³, les données sur le cheminement peuvent aussi représenter la répartition d'une cohorte de

¹³ On doit alors supposer que les diplômes délivrés à un certain niveau sont précédés d'un diplôme de niveau inférieur. Par exemple, le nombre de baccalauréats est censé être un sous-ensemble du nombre de DEC; il s'ensuit que le surplus de DEC par rapport aux baccalauréats représentera le nombre de DEC qui ne sont pas suivis d'un grade universitaire. Une hypothèse supplémentaire permet d'estimer la fréquence des DEC en formation technique qui sont suivis d'un baccalauréat. On suppose aussi que les diplômes en formation professionnelle au secondaire ne précèdent aucun autre diplôme de niveau supérieur. Une scolarité partielle à un niveau est regroupée avec le diplôme immédiatement inférieur : une formation collégiale non terminée est ainsi considérée parmi les DES en formation générale.

TABLEAU 20 — Proportions des membres d'une génération atteignant les principales étapes du cheminement scolaire (%)

	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
<i>Obtention du diplôme d'études secondaires (en 1996-1997) (e)</i>			
— Au secteur des jeunes	61,2	72,4	66,6
— Jeunes et adultes de 15-19 ans	64,3	75,2	69,6
— Jeunes et adultes de tout âge	77,0	88,0	82,4
<i>Accès au secteur des adultes en form. générale avant 20 ans (en 1996-1997)</i>			
— En continuité	13,4	9,4	11,5
— Après interruption des études	5,1	3,9	4,5
Total	18,5	13,4	16,0
<i>Accès aux études en formation professionnelle avant 20 ans (en 1996-1997)</i>			
— Avec DES	11,8	9,8	10,8
— Sans DES	8,5	3,9	6,3
Total (avec et sans DES)	20,3	13,7	17,1
<i>Obtention d'un diplôme en formation professionnelle (en 1996-1997) (e)</i>			
Jeunes ou avant 20 ans chez les adultes	6,0	5,0	5,5
— 1er diplôme	2,2	1,0	1,6
— Après un DES	3,8	3,9	3,9
Adultes de 20 ans et plus	17,0	14,1	15,6
— 1er diplôme	5,8	3,8	4,8
— Après un DES	11,1	10,3	10,7
Total (tous les diplômes)	23,0	19,1	21,1
<i>Accès aux études collégiales (en 1996-1997) (e)</i>			
— Formation préuniversitaire	29,7	44,3	36,8
— Formation technique	18,7	20,9	19,8
— Accueil et intégration	6,8	6,4	6,6
— Toutes formations	55,2	71,6	63,2
<i>Obtention d'un diplôme du collégial (en 1995-1996) (e)</i>			
DEC (toutes formations) ^a	29,7	45,2	37,3
— Formation préuniversitaire	18,9	29,0	23,8
— Formation technique	10,6	15,9	13,2
Autres diplômes de formation technique ^b	0,4	0,4	0,4
Total (tous les diplômes)	30,1	45,6	37,7
<i>Accès aux études menant à un grade universitaire (en 1996-1997)</i>			
Programmes menant :			
— Au baccalauréat	29,5	38,8	34,0
— À la maîtrise	8,8	9,2	9,0
— Au doctorat	2,1	1,6	1,8
<i>Obtention d'un grade universitaire (en 1996)</i>			
— Baccalauréat	22,4	34,8	28,5
— Maîtrise	5,6	6,2	5,9
— Doctorat	1,2	0,6	0,9

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives.

a. Les données incluent les DEC sans mention.

b. Sont compris les attestations d'études collégiales (AEC) en 1980 (elles ne sont plus recensées par le Ministère), les certificats d'études collégiales (CEC) et les diplômes du perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC). Ces deux derniers types de diplômes sont en voie de disparition.

e : estimation provisoire.

TABLEAU 21 — Répartition des sortants et des sortantes de l'enseignement, selon le plus haut diplôme obtenu (%)

	1975-1976			1995-1996		
	Sexe masc.	Sexe féminin	Ens.	Sexe masc.	Sexe féminin	Ens.
Baccalauréat ^a	16,6	13,0	14,8	22,4	34,8	28,5
Diplôme en formation technique au collégial ^b	5,1	10,5	7,1	8,7	13,5	11,1
Diplôme en formation professionnelle au secondaire ^c	9,6	16,5	13,0	20,5	17,4	19,0
DES (formation générale) ^d	19,6	22,8	21,9	29,3	28,4	28,8
Aucun diplôme	49,0	37,2	43,2	19,0	5,8	12,6
<i>Total</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

- a. À l'université, il s'agit des années civiles 1976 et 1996.
 b. Sont compris les DEC en formation technique, les CEC et les DPEC.
 c. Sont compris les diplômes du professionnel court (PC) et du professionnel long (PL), le certificat d'études professionnelles (CEP), le diplôme d'études professionnelles (DEP), l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) et les autres diplômes d'études secondaires avec mention professionnelle.
 d. Y compris les DEC en formation préuniversitaire et sans mention, qui forment moins de 0,1 pour cent des diplômes de fin d'études dans les deux années visées par le tableau.

sortants et de sortantes de l'enseignement selon le plus haut diplôme obtenu ¹⁴ (tableau 21). Entre 1975-1976 et 1995-1996, la croissance de la diplomation universitaire et secondaire est remarquable, à la fois pour les hommes et pour les femmes. Notamment, l'augmentation de la proportion a été de presque 22 points pour les bachelières (de 13,0 pour cent à 34,8 pour cent), contre moins de 6 points pour les bacheliers (de 16,6 pour cent à 22,4 pour cent).

À l'autre extrême, la proportion de ceux et celles qui n'ont aucun diplôme à la sortie des études a diminué de plus des deux tiers (soit de 43,2 à 12,6 pour cent) entre 1975-1976 et

¹⁴ Ce niveau de scolarisation n'est pas celui de l'ensemble de la population tel qu'il est observé au recensement, et qui résulte notamment du passé de toutes les générations en cause. Le niveau mesuré ici est celui des personnes qui sortent actuellement du système scolaire; c'est aussi la représentation de ce que deviendrait l'état général de la scolarisation si les conditions actuelles se maintenaient indéfiniment.

1995-1996. La baisse a été sensiblement du même ordre de grandeur pour les hommes et pour les femmes, mais en partant d'un niveau inférieur pour ces dernières; elle se répercute sur toutes les autres catégories, qui ont augmenté.

Ainsi, la proportion des sortantes et sortants qui ne sont pas préparés au marché du travail, soit les personnes qui n'ont aucun diplôme ou qui n'ont qu'un diplôme en formation générale au secondaire ou préuniversitaire au collégial (y compris les diplômes sans mention) était de 65,1 pour cent en 1975-1976 et est passée à 41,4 pour cent en 1995-1996. Cette baisse de 23,7 points se traduit par des hausses de 13,7 points de la proportion de titulaires de baccalauréat et de 10,0 points dans la proportion de titulaires de diplômes en formation professionnelle ou technique. La réduction de la proportion des sortantes non préparées au marché du travail est de 25,8 points tandis que la réduction correspondante pour les hommes est de 20,3 points. En 1995-1996, encore près d'un homme sur deux (48,3 pour cent) n'a pas obtenu au moins un diplôme de formation professionnelle ou technique — ni, encore moins, un baccalauréat — lorsqu'il quitte le système d'éducation; la proportion de femmes dans cette situation est de 34,2 pour cent.

Les femmes qui sortent de leurs études avec un baccalauréat ou avec un diplôme en formation technique au collégial sont une fois et demie plus nombreuses que les hommes (48,3 pour cent contre 31,1 pour cent) tandis que celles qui n'ont aucun diplôme sont environ trois fois moins nombreuses que les hommes dans la même situation (5,8 pour cent contre 19,0 pour cent).

CONCLUSION

L'examen parfois rapide de l'accès aux principales étapes du cheminement scolaire et la comparaison de quelques résultats internationaux révèlent un système scolaire québécois moderne et efficace, à mille lieues de la situation catastrophique souvent évoquée sans l'appui de la moindre démonstration. Le taux de diplomation au secondaire a progressé de façon importante depuis les années 1970. Il est maintenant plus élevé au Québec que dans la moyenne des pays de l'OCDE, dont le Canada. Il faut toutefois ajouter que les bons résultats du système scolaire sont obtenus par un apport important de l'éducation des adultes. Il vaudrait mieux, pour les personnes en cause ou pour les coûts du système, que ce soit plus tôt dans la vie. On

remarque aussi que la formation professionnelle manifeste une nouvelle vitalité, mais elle ne contribue encore que faiblement à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, apparemment moins que dans la plupart des pays de l'OCDE, bien qu'une comparaison précise soit impossible à ce sujet. À l'université, le taux d'obtention du baccalauréat place aussi le Québec dans le peloton de tête des pays développés.

Comme c'est le propre d'un tableau de bord de nous transmettre des avertissements, quelques indicateurs font ressortir des situations préoccupantes. À tous les ordres d'enseignement, on observe des abandons sur lesquels il faut s'interroger, surtout quand ils sont en hausse, comme au collégial. Ainsi, les récents succès du système d'éducation ne doivent pas faire oublier la baisse récente des taux de diplomation au secondaire, de réussite au collégial et d'accès aux études universitaires. Cette dernière baisse, qui se poursuit depuis 1992-1993, se répercutera presque inévitablement sur le taux d'obtention du baccalauréat à plus ou moins brève échéance. Des taux de réussite plus forts pour ceux et celles qui entreprennent un cycle d'études permettraient d'accroître la productivité du système scolaire. De même, les durées des études sont parfois élevées, ce qui contribue à en augmenter le coût, mais une augmentation des taux de réussite risquerait de créer un effet dans le même sens.

On a également vu à quel point la scolarisation des femmes avait progressé au cours des 20 dernières années, mais ce qui n'est pas encore évalué, c'est jusqu'où les transformations du marché de la main-d'œuvre s'ensuivront et — pourquoi taire la question ? — quelle place il restera aux hommes sous-scolarisés dans le monde du travail.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. 1992. *L'Enseignement supérieur : pour une entrée réussie dans le XXI^e siècle*. Québec, Direction des communications du Conseil, 201 p.
- MEN (Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la Technologie), Direction de l'évaluation et de la prospective. 1997. *L'État de l'École*, no 7, octobre (Paris).
- OCDE. 1997. *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE 1997*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.